

PLAN D'ACTION 2019 – 2022



Reseau Foi et Justice Afrique Europe



AFRICA EUROPE FAITH AND JUSTICE NETWORK RESEAU FOI ET JUSTICE AFRIQUE EUROPE

174, rue Joseph II str.
B 1000 BRUSSELS - Belgium
Tel. +32.(0)2.234.68.10 / Fax. +32. (0)2.231 14 13
email: aeijn@aeijn.org
<http://www.aeijn.org>

PLAN D'ACTION 2019-2022

Introduction

Le Plan d'action 2019-2022 que vous avez entre les mains est le fruit d'une réflexion d'un an impliquant toutes les parties prenantes à chaque étape du processus. Un changement majeur dans le Plan d'action qui est l'orientation vers un plaidoyer à l'initiative des Africains. L'apport et la participation sans précédent des antennes et des partenaires africains ont enrichi le processus, d'autant plus que l'appel constant lancé aux Africains pour qu'ils prennent leur avenir en main, les changements de contexte et d'acteurs, et la nécessité d'un plaidoyer plus solide et productif sont les principaux facteurs qui ont influencé notre orientation actuelle.

Le Plan d'Action 2014-2018 note que " l'Europe et l'Union européenne perdent de l'influence sur le continent africain et que les membres d'AEFJN diminuent en Europe et grandissent en Afrique ; il est donc primordial pour l'avenir d'AEFJN de construire patiemment des antennes parmi les religieux en Afrique et de travailler avec eux et les organisations compétentes de la société civile sur le continent sur toutes les questions ". Au cours de cette année de réflexion, nous réaffirmons collectivement que la déclaration du Plan d'action 2014-2018 est une vérité que nous devons prendre au sérieux en tant que réseau de plaidoyer dans la fidélité aux signes du temps. Nous avons utilisé les éléments du Plan d'Action 2014-2018, les changements démographiques au sein de la Congrégation des membres d'AEFJN et la diminution des ressources financières comme guides pour le Plan d'Action 2019-2022. En outre, nous avons dûment tenu compte de l'impératif pour les acteurs de l'Église et de la société civile en Afrique de forger des partenariats de collaboration. Comme le dit le proverbe africain, "quand les araignées unissent leurs toiles, elles attachent un lion". AEFJN doit maintenant être le pont qui relie et maintient les deux principaux acteurs ensemble.

Cependant, la décision de continuer à soutenir le projet missionnaire du réseau AEFJN doit être un choix intentionnel des Congrégations membres, même si l'essentiel de notre travail s'inspire de la Déclaration de mission de Jésus : "L'Esprit du Seigneur est sur moi...pour proclamer la Bonne Nouvelle ... libérer les opprimés" (Luc 4 :18). Il est également lié à la méthode que la Congrégation veut utiliser pour promouvoir cette valeur. La Congrégation veut-elle traiter des effets ou des causes ? Par exemple, investir davantage de ressources dans le logement et l'habillement des

migrants africains ou unir leurs efforts à ceux d'autres collaborateurs intéressés pour travailler à l'élimination des facteurs qui incitent et attirent la migration ? Le choix est très difficile et nécessite du discernement. Il évoque le principe éthique du double effet car les deux sont de grandes œuvres, mais le moi humain nous attire facilement vers le large chemin (Matthieu 7 : 13-14) des premiers secours et des éloges rapides. Pourtant, les solutions sont superficielles et conduisent souvent à d'autres formes d'esclavage et de servitude.

En revanche, AEFJN choisit la voie étroite (Matthieu 7 : 13-14) pour s'attaquer aux facteurs systémiques et structurels de la migration en dépit de ses résultats humbles et lents ; cela va au cœur du problème et à long terme, c'est plus efficace. Notre quête de réseau fait écho aux rêves des fondateurs et des fondatrices des congrégations religieuses. La décision de continuer à collaborer avec AEFJN et dans quelle mesure est la réserve exclusive des congrégations.

Néanmoins, AEFJN reste engagé sur des questions économiques clés dans les relations entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique. Les principaux dossiers de plaidoyer économique pour le Plan d'action actuel ont été répartis en deux points : à savoir la responsabilité sociale des entreprises et la souveraineté alimentaire. Nous avons choisi le changement climatique comme thème transversal. Bien que nous chérissions la collaboration des antennes qui modifient leurs dossiers pour les aligner davantage sur ceux du Secrétariat, le Réseau continue de respecter la particularité de chaque antenne et de soutenir leurs thèmes traditionnels de plaidoyer. Cette pluralité de dossiers fait partie de la richesse, de la diversité et du dynamisme du réseau.

Enfin, nous tenons à remercier l'exécutif, les coordonnateurs des antennes, nos partenaires et collaborateurs qui ont contribué à la réalisation du Plan d'action 2019-2022 de l'AEFJN.

Que Dieu vous bénisse tous !

Chika Onyejiuwa CSSp

Secrétaire exécutif

CHANGEMENTS MAJEURS DEPUIS L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2014-2018

1. **AEFJN en tant que réseau:** AEFJN a subi d'énormes changements au cours des quatre dernières années. Les congrégations membres ont reçu leur part de baisse de personnel en Europe. Ce qui a eu de graves répercussions sur les ressources humaines et financières du réseau. Les ressources décroissantes du réseau qui en résultent font qu'il est presque impossible pour l'Exécutif de garder le même nombre d'employés laïcs au Secrétariat international à Bruxelles et de soutenir leurs initiatives de plaidoyer.

Dans le même ordre d'idées, les antennes sont de plus en plus construites autour d'un ou deux individus, non pas par choix mais comme reflet de la baisse des membres des différentes congrégations. Le Secrétariat discerne que ceci est préjudiciable et malsain pour les antennes. Paradoxalement, les congrégations membres affectées individuellement par les changements démographiques prennent également de nouvelles initiatives individuelles. C'est une situation embarrassante entre nos mains qui appelle notre attention et nous invite à des actions concrètes. L'ensemble du réseau devra réfléchir profondément à cette situation et trouver une manière douce de la vivre dans les années à venir. Les congrégations membres ont un besoin urgent d'être encouragées à rassembler leurs ressources humaines et financières. Les personnes de contact ont un rôle unique à jouer dans cette mission.

Par contre, les religieux et religieuses en Afrique s'intéressent de plus en plus à s'engager dans le plaidoyer, mais leur **capacité** et leurs **ressources financières** sont très limitées. Par conséquent, AEFJN se trouve dans une situation ambivalente qui nécessite l'attention. Le Secrétariat, les personnes de contact et l'Exécutif intensifieront conjointement les efforts pour rechercher l'appui financier de bailleurs de fonds pour aider au renforcement des capacités des membres en Afrique. En attendant, les antennes africaines seront dès le départ encouragées à être autonomes.

Même si AEFJN a une faible base de ressources financières et humaines, sa force réside dans le fait de faire partie de l'Église institutionnelle sans être pour autant limitée par les structures institutionnelles de l'Église. Nous entrons facilement dans l'espace de la société civile sans perdre notre identité ecclésiale. Cela nous donne un pouvoir et une position uniques pour fournir un espace afin que les acteurs ecclésiastiques et non ecclésiastiques (la société civile et les mouvements sociaux) travaillent ensemble; en d'autres termes, pour rassembler l'influence positive de l'Eglise et l'expertise de la société civile sur la même plate-forme. Cela devient de plus en plus nécessaire, surtout maintenant qu'il semble que l'impératif soit de passer **d'un plaidoyer européen à un plaidoyer africain.**

La société civile en Afrique est de plus en plus criminalisée par la classe politique africaine corrompue qui veut maintenir ses pratiques corrompues au détriment des pauvres. L'Église semble être la seule voix qui reste, mais malheureusement, l'Église en Afrique semble plus intéressée à maintenir ses structures institutionnelles qu'à s'occuper des besoins des pauvres. Le réseau s'appuiera sur les acquis : être un pont reliant la société civile et l'Église. C'est un rôle unique qui ancrera les principales stratégies de plaidoyer pour AEFJN au cours des quatre prochaines années.

2. Contexte socio-économique et politique: Au cours des quatre dernières années, des changements majeurs ont eu lieu dans le contexte des relations économiques entre l'Afrique et l'Europe. Ils ont été pris en compte lors du choix des thèmes et stratégies du plan d'action 2019-2022

i. La bonne gouvernance reste un défi majeur pour les nations africaines. En principe, de nombreux pays africains ont adopté la démocratie; cependant, dans la pratique les processus démocratiques sont souvent contestés et violents; principalement en raison de mauvaises institutions démocratiques. Le niveau d'impunité et d'irrespect des lois est très élevé et l'exercice du droit est souvent entravé par la corruption. En fait, la corruption est devenue un cancer pour le développement de l'Afrique. La plupart des habitants africains sont victimes de lacunes dans l'état de droit et de corruption dans les structures administratives. Beaucoup d'Africains ne croient pas que leurs gouvernements «se soucient » d'eux. Les élites politiques cherchent de l'argent et ne s'occupent pas de l'avenir de la jeune population. La corruption dans la politique contribue plus que tout autre facteur à la paupérisation en Afrique.

ii. L'Union Européenne a fait des efforts pour remodeler les relations économiques entre elle et l'Afrique, mais rien n'a changé de manière significative sauf les mots et les stratégies; et il n'y a aucun signe de changement à court terme. La preuve en est le récent *plan Marshall et Compact* avec l'Afrique (juillet 2017), une nouvelle coopération au développement entre le G20 et l'Afriqueⁱ. L'Afrique reste attrayante pour l'Europe et les autres pays industrialisés en raison de son abondance de ressources naturelles, en particulier celles qui sont nécessaires à l'ère numériqueⁱⁱ; ce qui explique sa lutte pour la domination continuent.

iii. La présence des pays BRICS a radicalement changé le paysage de l'économie politique de l'Afrique. Les pays BRICS remettent fortement en question le bastion économique européen en Afrique. La Chine, en particulier, est présente et active dans presque tous les pays d'Afrique. En 2015, elle a investi environ 35 milliards de dollars et a ainsi dépassé les États-Unis en tant que principal partenaire commercial de l'Afrique. Comme si cela ne suffisait pas, en août 2018, les présidents et les chefs de gouvernement africains se sont réunis en Chine. Le gouvernement chinois s'est en outre engagé à investir à nouveau 62 milliards de dollars en Afrique. Entre temps, la Zambie est sur le point de perdre son aéroport national utilisé en garantie de ses créanciers chinois en raison de son incapacité à rembourser ses emprunts comme prévu. Il reste donc à voir quel sera l'impact à long terme de ces investissements chinois sur les différents pays africains ainsi que l'ordre du jour 2063 de l'Union Africaine.

De toute évidence, la Chine et quelques autres pays du Sud global sont devenus des concurrents majeurs des puissances ex-coloniales sur le marché africainⁱⁱⁱ. On s'attend à ce que l'impact de BREXIT affecte davantage l'équation changeante. L'Europe essaie de sauver ce qu'elle peut de la perte imminente de son marché. Les futures stratégies de plaidoyer doivent dûment prendre en compte la présence et les activités des pays BRICS en Afrique.

iv. Les gouvernements des pays occidentaux réduisent de plus en plus **le soutien financier au développement en Afrique**. La nouvelle situation oblige les gouvernements africains à accepter l'option de se tourner vers le **secteur privé** pour combler le vide. Par conséquent, le secteur privé exerce une grande influence sur les orientations des politiques. Les industries ont besoin de matières premières, à la fois de minerais et de produits agricoles; et elles ont besoin de marchés pour les produits finis. En même temps, les pays africains ont un énorme besoin de capitaux étrangers. Un développement adéquat de l'infrastructure nécessiterait à lui seul un investissement en capital estimé à 100 milliards de dollars chaque année. La solution évidente est de rassembler *l'offre et la demande* avec l'aide des agences publiques de développement^{iv}. L'implication est que les sociétés transnationales (STN) continueront à envahir l'Afrique avec une demande continue d'amélioration de la facilité de faire des affaires qui continuera à aggraver la situation foncière, donner des dispenses fiscales superflues, augmenter la pauvreté et l'inégalité, exacerber la migration, aggraver la destruction écologique, la santé, l'éducation et les services sociaux.

v. Migration: Il ne fait aucun doute que la migration dominera l'agenda politique européen au cours des prochaines années. Le déclencheur le plus immédiat pour l'intérêt européen en Afrique est le nombre d'Africains qui atteignent le sol européen à travers la mer Méditerranée. Il y a deux aspects du récit du point de vue de l'Afrique. Le premier est les conséquences sociales de la détérioration des conditions socio-économiques en Afrique et le second qui en découle est qu'il y a un salut juste de l'autre côté de la Méditerranée. Une grande préoccupation pour l'Europe, en particulier, est l'augmentation rapide de la population en Afrique. La population africaine est actuellement d'environ 1,2 milliard et pourrait être, selon certaines estimations, de plus de 4 milliards en l'an 2100. Ajoutée à cela, la probabilité que le changement climatique affectera l'Afrique plus que toute autre région dans le monde et que la sécheresse rendra la production agricole impossible dans certaines régions. Tous ces facteurs sont susceptibles d'accroître la migration des personnes de l'Afrique vers l'Europe à une échelle qui pourrait menacer la stabilité politique de l'Europe. Les différentes initiatives en faveur du développement de l'Afrique ont pour objectif de lancer le développement économique à l'aide d'investissements privés et d'augmenter ainsi les possibilités d'emploi pour les jeunes afin de maintenir la migration dans des limites acceptables. Mais malheureusement, le résultat qu'on obtiendra est l'inverse de celui qui est souhaité.

vi. Changement climatique: Le changement climatique continuera d'être une préoccupation majeure de la politique européenne dans les années à venir. Plus fondamentalement, le phénomène du changement climatique remet surtout en cause certains aspects de la vie éthique. La mise en œuvre d'éléments politiques ou structurels ou de simples forces du marché, surtout si celles-ci manquent d'orientation éthique correcte, n'est pas suffisante pour résoudre les crises actuelles du changement climatique et de la pauvreté. Le lien étroit entre le changement climatique et l'extrême pauvreté est évident et souligne la nécessité de trouver un nouveau modèle de développement, basé sur de nouvelles attitudes et de nouvelles façons de vivre. Comme le souligne Laudato Si, "un grand défi culturel, spirituel et éducatif, qui supposera de longs processus de régénération, est mis en évidence." (202). L'accord de Paris envoie un message politique clair

favorisant la transition vers un modèle de développement économique à consommation de carbone faible ou nulle, tout en encourageant la solidarité avec les populations les plus vulnérables.

vii. La **complexité** croissante **des sociétés transnationales** à travers l'Europe, les BRICS et les Amériques rend le plaidoyer plus difficile. Le plaidoyer futur de l'Europe en Afrique doit garder un œil sur ces complexités qui se déploient. Il sera nécessaire de développer des stratégies de plaidoyer plus transversales et collaboratives dans le 2019-2022 plan d'action.

3. BUT D'AEFJN.

AEFJN renouvelle son engagement pour le changement du système néolibéral afin que se développe un nouveau système de solidarité où la personne, les normes environnementales et sociales sont au centre de la relation avec l'ensemble de la création, pour que tous puissent vivre pleinement.

L'**objectif principal de ce plan d'action** est que:

- Les ressources de l'Afrique profitent à la population du continent et que des mesures soient prises pour les préserver pour les générations futures.
- Les relations économiques entre l'Afrique et l'Europe soient plus justes et permettent le plein développement de l'Afrique et de sa population.

4. ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION 2019-2022

Considérant l'interdépendance des thèmes reçus lors de la consultation; et conformément à la valeur fondamentale d'AEFJN qui reconnaît que les questions économiques sont fondamentales pour notre plaidoyer auprès de l'Union Européenne et de ses institutions, ainsi que les nombreuses questions concurrentes qui exigent notre attention, AEFJN a choisi les thèmes de la souveraineté alimentaire (systèmes alimentaires, cultures alimentaires, gouvernance juste de l'alimentation et accaparement des terres) et de la responsabilité sociale des entreprises (extraction des ressources naturelles, directives sur la transparence des systèmes financiers, droit commercial et droits humains) pour son plaidoyer pour les 4 prochaines années (2019-2022). Le réseau gardera un œil sur la migration, l'injustice climatique et certaines des conséquences de notre système actuel de production, de notre système économique et de notre tradition.

5. STRATÉGIES COMMUNES POUR TOUS LES THÈMES

- Développer sur chaque sujet des réflexions chrétiennes basées sur la Bible et la doctrine sociale catholique.
- Faire pression sur les institutions de l'UE, les gouvernements et les parlements nationaux.
- Relier chaque politique à son impact sur l'Afrique et les peuples africains.
- Encourager la naissance et la croissance d'Antennes (ou de groupes similaires) en Afrique.

- Renforcer la coopération avec AFJN et d'autres partenaires africains, principalement avec les centres sociaux des congrégations religieuses, les groupes JPIC et les commissions JP.
- Renforcer nos liens avec les organisations de la société civile africaine (OSC) travaillant sur des questions similaires et ayant nos objectifs.
- Identifier les alliés et les réseaux en Afrique et en Europe.
- Sensibiliser les religieux, les chrétiens, les institutions ecclésiastiques et le public en général sur les questions traitées par AEFJN, leur impact sur l'Afrique et inviter à l'action.
- Développer des matériels avec la participation africaine.
- Recueillir et communiquer des récits, des histoires de réussite et des études de cas en Afrique.
- Poursuivre le renforcement des capacités en Afrique sur les questions économiques.
- Agrandir le profil d'AEFJN à la fois en interne et en externe.

5.1 Souveraineté alimentaire (Accapement des terres + cultures alimentaires + système alimentaire)

Guide de politique

Même si l'Union Européenne est de plus en plus consciente que la consommation européenne exerce des pressions sur les terres en dehors de l'Europe, en particulier en Afrique, la pression sur les terres africaines par des compagnies transnationales européennes continue sans répit, avec ses lourdes conséquences socio-économiques. Le partenariat public-privé facilité par les institutions financières mondiales, les financements européens du développement dans le cadre de différentes coopérations au développement sont un protagoniste majeur de l'accapement des terres en Afrique. Le rapport de [Land Matrix](#) montre qu'en décembre 2017, environ 22 millions d'hectares de terres avaient été saisis en Afrique par des étrangers au détriment des agriculteurs familiaux africains qui nourrissent la population et des pasteurs. Seulement 6% du lot total est destiné à la production alimentaire, le reste est destiné à la production de produits commerciaux non alimentaires tels que le carburant destiné à l'exportation. De toute évidence, la coopération au développement différente du développement de l'agriculture s'oppose à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire africaines. Il y a des messages contradictoires concernant la disponibilité des terres en Afrique. D'une part, le président de la BAD (Banque africaine de développement), le Dr Akinwumi Adesina, affirme que l'Afrique compte 65% des terres arables non cultivées qui restent dans le monde^v. Il donne une fausse impression que les terres en Afrique sont gaspillées; ce qui entraîne une demande croissante de terres pour une agro-industrie inutile et la modification des lois foncières africaines au détriment des peuples autochtones d'Afrique. D'autre part, l'expérience réelle sur le terrain est que la disponibilité des terres pour les agriculteurs et les éleveurs africains diminue. Il en résulte des affrontements intercommunautaires sans fin sur des parcelles de terrain entre les communautés, et entre éleveurs et agriculteurs. Cela finira par

affecter l'Europe car, lorsque des populations sont déplacées de leurs terres à cause de l'accaparement des terres et des conflits qui en résultent, elles ont tendance à émigrer dans la région ou à l'extérieur. En outre, l'agriculture industrielle encouragée en Afrique contribue énormément au déboisement, à la perte de la biodiversité, à la destruction de l'écosystème, au changement climatique, à la perte des systèmes alimentaires et des cultures alimentaires et à l'érosion systématique de l'identité africaine.

5.2 Objectifs

Objectif 1: La création d'un nouveau système économique avec un paradigme de développement alternatif qui place l'être humain, le bien commun et l'intégrité de l'écosystème, et non le profit, au centre du développement.

Objectif 2: Faire progresser la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies, en particulier l'Objectif 2 - E des ODD But 13: Lutte contre le changement climatique

Objectif 3: La stabilisation des populations, la réduction de la migration illégale et la contribution à la protection sociale et à la sécurité

5.3 Cibles

Cible 1. Participer aux campagnes qui se rapportent au thème de la souveraineté alimentaire en Afrique et les soutenir

Cible 2. Promouvoir la campagne contre la tendance systématique à industrialiser l'agriculture africaine, l'accaparement des terres et l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

Cible 3. Nous joindre aux campagnes pour améliorer l'accès et les droits des femmes à la terre

Cible 4. Soutenir les efforts pour améliorer la productivité et les conditions sociales des agriculteurs à petite échelle en Afrique.

Cible 5. Participez aux campagnes contre les politiques de l'UE, qui promeuvent les biocarburants et les investissements dans de vastes zones de terres où les cultures sont produites pour l'alimentation animale. Ces politiques favorisent l'accaparement des terres et une consommation importante de viande, principaux contributeurs aux dommages environnementaux et au changement climatique.

5.4 Stratégies

5.4.1 En Europe

Stratégie 1: Sensibiliser pour exposer les impacts négatifs de l'agriculture industrielle et de l'accaparement des terres sur la population et l'environnement de l'Afrique.

Stratégie 2: Créer des campagnes et se joindre à d'autres visant à changer la conception de l'agriculture industrielle, le développement quantitatif et la pauvreté africaine propagés par l'UE et ses institutions.

Stratégie 3: Organiser, participer et contribuer aux débats qui favorisent l'agriculture familiale et l'agro-écologie par opposition à l'agriculture industrielle. Le soutien des systèmes alimentaires autochtones sera également une plateforme viable pour s'opposer à l'agriculture industrielle.

Stratégie 4: Être membre actif de la *Coalition contre la faim* et du *Groupe de travail (GT) accaparement des terres* - plateformes d'ONG qui luttent contre la faim et l'accaparement des terres à Bruxelles.

Stratégie 5: Collaborer avec les religieux inter-congrégations (ICR) à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome.

Stratégie 6: Bâtir sur l'énergie de la plate-forme OUR LAND IS OUR LIFE (Notre terre est notre vie), dont AEFJN est le co-fondateur (une plateforme informelle d'acteurs de l'Église et de la société civile).

Stratégie 7: Collaborer avec la CIDSE et d'autres organisations confessionnelles pour mettre en évidence la dimension éthique des politiques économiques. Transformer Laudato SI en un outil pratique d'analyse sociale et de plaidoyer.

5.4.2 En Afrique

Stratégie 1: Construire des passerelles reliant les acteurs ecclésiastiques et non-ecclésiaux pour développer des stratégies locales de plaidoyer collaboratif en faveur de la souveraineté alimentaire africaine, de la protection de ses terres, de l'eau et de tout son écosystème.

Stratégie 2: Soutenir les antennes africaines, les rassembler selon la configuration économique régionale de l'Afrique pour développer des stratégies régionales de plaidoyer collaboratif.

Stratégie 3: Encourager et soutenir l'initiative des antennes africaines pour incarner la position unique d'AEFJN d'être un pont entre l'Église et les acteurs non-ecclésiaux.

Stratégie 4: En collaboration avec des ONG en Afrique et en Europe et les acteurs de l'Église, suivre des cas concrets d'accaparement de terres et de destruction écologique, par ex. Koudiadiène, SIAT, Feronia, SOCFIN etc.

Stratégie 5: Transformer Laudato SI en un manuel convivial pour la construction de communautés chrétiennes en Afrique.

5.4.3 Autres

Stratégie 1: Collaborer davantage avec AFJN pour des projets communs de plaidoyer en Afrique.

6.0 Extraction de ressources naturelles & Responsabilité sociale des entreprises (systèmes financiers + directives de transparence + droit commercial et droits humains)

Guide de politique

La richesse et la variété des ressources naturelles en Afrique sont incommensurables. Cependant, cette richesse est devenue une malédiction pour de nombreux pays africains. D'une part, les pays développés de l'UE et les BRICS sont en lutte pour contrôler ces ressources naturelles telles que le pétrole, les minerais, l'eau, les pêcheries et l'agro-industrie pour maintenir leur niveau de vie et produire de nouvelles technologies. D'autre part, les pays africains ont utilisé leurs ressources naturelles comme moyen d'obtenir des profits économiques rapides. Le résultat est que les pays africains ont été piégés dans des économies tributaires des produits de base pendant plusieurs décennies. Malheureusement, tant les ressources que les produits financiers ont quitté le continent, ne bénéficiant qu'à une poignée d'acteurs, principalement les élites politiques et les sociétés transnationales.

En guise d'alternative, les pays africains devraient viser à promouvoir sur place la transformation des ressources naturelles et des activités à valeur ajoutée pour diversifier leurs économies nationales et créer des emplois décents. Pendant ce temps, les industries occidentales devraient adopter des pratiques d'approvisionnement responsable respectueuses des droits de la personne, des droits du travail et de l'environnement. Ensuite, le soutien des mineurs artisanaux et des commerçants locaux par les gouvernements nationaux africains pour améliorer leur capacité à générer des revenus pourrait avoir un impact positif sur l'économie locale, puisque les activités minières et les activités connexes sont d'importantes stratégies de subsistance.

Étant donné que les pays africains dépendent de l'exportation de quelques produits de base / ressources naturelles, ils sont vulnérables à la volatilité des prix des produits, pendant que la transformation et la valeur ajoutée sont créées ailleurs. De plus, l'exploitation des ressources par des sociétés multinationales est sujette à l'évasion fiscale, à la fixation du prix de transfert et à la sous-évaluation des ressources. Tous ces éléments contribuent au fait que tant les ressources naturelles que les profits financiers quittent l'Afrique sans bénéficier à la population locale. La plupart des guerres en Afrique pourraient être considérées comme des guerres sur le contrôle des ressources. L'extraction et la gestion sont chargées de corruption, de déplacements de populations, de conflits armés, de pollution et de destruction de l'écosystème. L'extraction des ressources naturelles est un facteur majeur de destruction écologique et de changement climatique. Elle s'enracine dans le modèle de consommation mondiale.

L'économie africaine doit encore faire la transition de la dépendance des ressources naturelles vers l'économie de production. Cela rend stratégiques pour l'économie africaine l'extraction et la gestion des ressources.

AEFJN a beaucoup investi dans la campagne autour de la réglementation des minerais au cours des quatre dernières années. Même si le résultat final était mitigé, le vote initial au Parlement

européen était très encourageant. Le Parlement européen voulait que la chaîne d'approvisionnement bénéficie d'une diligence raisonnable tout au long de la chaîne d'approvisionnement des 3TG, mais le pouvoir de la Commission et des sociétés transnationales a prévalu. Les défis à venir pour ce dossier concernent la mise en œuvre de l'accord conclu, prévue pour 2021. Il est nécessaire de détailler le type de mesures que l'UE prévoit pour soutenir les mineurs artisanaux en Afrique. Il est important de continuer à insister sur le fait que d'autres minerais tels que le cuivre ne sont pas inclus dans le Règlement de l'Union Européenne sur les minerais de conflit (3TG). Par conséquent, plus d'attention doit être accordée à ces minerais et aux conditions de leur exploitation minière.

6.1 Objectifs

Objectif 1: Des accords multilatéraux plus équitables entre l'Afrique et l'Europe afin que tous les peuples tirent un profit équitable de l'exploitation de leurs ressources, à savoir les minerais, la terre, le pétrole, les forêts et l'eau; les produits agricoles.

Objectif 2: Le contrôle total des ressources naturelles de l'Afrique demeure entre leurs mains et profite à leur population.

Objectif 3: Extraction durable des ressources naturelles de l'Afrique, respectueuse des meilleures pratiques écologiques et des normes des droits humains.

6.2: Cibles

Cible 1: Sensibiliser l'Europe aux conséquences négatives de l'empreinte de ses sociétés transnationales sur l'approvisionnement et la consommation des ressources naturelles de l'Afrique

Cible 2: Promouvoir uniquement un approvisionnement des ressources naturelles en Afrique qui soit respectueux des normes des droits humains et fondamentaux.

Cible 3: Promouvoir la transformation et l'ajout de valeurs à la chaîne des ressources naturelles africaines.

Cible 4: Le paiement d'une taxe équitable pour leurs exploitations des ressources africaines par les opérateurs économiques de l'Union Européenne. Faire en sorte que les nouvelles avancées dans les directives sur la transparence soient juridiquement contraignantes.

6.3 Stratégies

6.3 .1 En Europe

Stratégie 1: Sensibiliser et participer à des campagnes exposant les faiblesses des législations européennes en matière de pratiques d'approvisionnement en Afrique.

Stratégie 2: Suivi des cas qui soutiennent la position d'AEFJN sur la responsabilité des entreprises européennes opérant en Afrique. Par exemple. *Koudiadiène*

Stratégie 3: Participer aux plates-formes qui font pression sur les institutions de l'UE à propos de la Directive Transparence pour améliorer la transparence des paiements fiscaux effectués par les multinationales

Stratégie 4: Suivre la mise en œuvre des directives volontaires sur les minerais de conflit et plaider en faveur d'une législation juridiquement contraignante non seulement pour les 3 TG et l'or mais pour tous les minerais, en cherchant des moyens innovants pour soutenir les mineurs artisanaux par des mesures d'accompagnement

Stratégie 5: Rechercher des financements pour mener à bien le projet sur l'exploitation minière du cuivre en Zambie et en RDC.

6.3.2 en Afrique

Stratégie 1: Renforcer les liens entre AEFJN et les organisations de la société civile (OSC) en Afrique pour soutenir le plaidoyer sur la durabilité dans l'extraction des ressources naturelles, conformément aux législations nationales et internationales

Stratégie 2: Soutenir les OSC locales africaines dans les campagnes exposant les faiblesses dans les codes miniers nationaux et régionaux.

ⁱⁱ http://www.bmz.de/en/publications/type_of_publication/information_flyer/information_brochures/Materialie270_africa_marshall_plan.pdf

ⁱⁱ Wolfgang Schonecke, <http://aefjn.org/en/marshall-plan-and-compact-with-africa-a-critical-comment-on-the-new-eu-africa-partnerships-2/>

ⁱⁱⁱ ibid

^{iv} ibid

^v <https://www.afdb.org/en/news-and-events/africa-holds-the-key-for-feeding-9-billion-people-by-2050-adesina-says-during-norman-borlaug-lecture-17442/>